

COMMUNIQUE
DE PRESSE

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LAETITIA SERRE ET MAURICE WEISS
CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DU HAUT EYRIEUX
COMMISSION PERMANENTE DU 9 SEPTEMBRE 2019**

145 340 € pour le canton

15 subventions ont été attribuées par les élus de la Majorité départementale en faveur du canton du Haut-Eyrieux.

Les financements les plus significatifs concernent :

- **54 215 €** répartis entre les collèges Les Deux Vallées, Louis Jouvét, L'Eyrieux et Saint Louis au titre des projets éducatifs des collèges 2019/2020
- **37 089 €** répartis entre la communauté de communes Val'Eyrieux et les communes de Belsentes, Saint Vincent de Durfort et Marcols les Eaux au titre du Dispositif Pass Territoires.
- **34 018 €** répartis entre l'association pastorale des Boutières à Saint Martin de Valamas et l'association pastorale des Chataigniers à Saint Pierreville au titre du règlement « Aide aux projets de mise en valeur des espaces pastoraux ».